

Echéances à ne pas oublier

Avant le 31 décembre :

Pour poser les jours RTT et les JMOB/PONT, et
Ou Alimenter votre CET avec les JRTT (ou JNTP pour les cadres)

Compteurs prévisionnels						
Solde CP2	Solde CPFR au 3...	Solde CP Anc	Solde RTT	Solde JMOB	CET Monétisable	
14.0	2.0	2.0	13.0	0.0	4.00	i
CET Non Monét.						
0.00						
Compteurs du Mercredi 15 Novembre						
Droit CP2	Acquis CP1	Droit FRAC CP2	Droit CP Anc	Droit RTT	Droit JMOB/PONT	
25.0	10.40	2.00	2.0	15.00	5.0	i
Pris CP2	Anticip. CP1	Pris FRAC CP2	Pris CP Anc	Pris RTT	Pris JMOB/PONT	
11.0	0.00	0.00	0.0	2.00	5.0	
Solde CP2	Solde CP1	Solde FRAC CP2	Solde CP Anc	Solde RTT	Solde JMOB/PONT	
14.0	10.40	2.00	2.0	13.00	0.0	
Solde GJFO	ReliquatPublic	Pris Garde 100%	Pris Garde 50%	Reliquat CP		
0.0	0.00	0.0	0.0	0.0		i



Les RTT et les JMOB ne sont pas reportables l'année suivante

Pour mémoire, le CET monétisable regroupe CPFR-CPAN-JRTT-JNTP pour un maximum de 20 jours par année civile, payable à partir de février de l'année suivante.

Envoi de la demande du Forfait Mobilités Durables 2024
(pour ceux qui utilisent le vélo, covoiturage...)

Avant le 31 mars pour la récupération des temps de trajet inhabituel

Avant le 31 mai pour poser le solde des :

Congés payés CP2

Jours de fractionnement FRAC CP2 et

Ou alimenter votre CET avec tout ou partie des :

Congés payés au-delà de la 4ème semaine de CP2

Jours de fractionnement FRAC CP2



Compteurs prévisionnels						
Solde CP2	Solde CPFR au 3...	Solde CP Anc	Solde RTT	Solde JMOB	CET Monétisable	
14.0	2.0	2.0	13.0	0.0	4.00	i
CET Non Monét.						
0.00						
Compteurs du Mercredi 15 Novembre						
Droit CP2	Acquis CP1	Droit FRAC CP2	Droit CP Anc	Droit RTT	Droit JMOB/PONT	
25.0	10.40	2.00	2.0	15.00	5.0	i
Pris CP2	Anticip. CP1	Pris FRAC CP2	Pris CP Anc	Pris RTT	Pris JMOB/PONT	
11.0	0.00	0.00	0.0	2.00	5.0	
Solde CP2	Solde CP1	Solde FRAC CP2	Solde CP Anc	Solde RTT	Solde JMOB/PONT	
14.0	10.40	2.00	2.0	13.00	0.0	
Solde GJFO	ReliquatPublic	Pris Garde 100%	Pris Garde 50%	Reliquat CP		
0.0	0.00	0.0	0.0	0.0		i

Pensez aussi à vos Jours d'ancienneté CP ANC (selon la date d'acquisition)
Pour alimenter le CET entre la date d'acquisition et la veille de la nouvelle acquisition des congés d'ancienneté

N'hésitez pas à consulter le Memento RH sur intranet

Vous vous retrouvez dans nos valeurs, Rejoignez-nous dès maintenant !

Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@francetravail.fr
www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres
A compter de D1, coefficient 551 ou conseiller niveau 2.2